



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES-  
CÔTE D'AZUR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# 2025

## RAPPORT D'ACTIVITÉ DREAL PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) est un service déconcentré du ministère en charge de la transition écologique. Sous l'autorité du préfet de région et de chacun des préfets de département, elle met notamment en œuvre les politiques publiques relatives à l'eau et à la préservation de la biodiversité, à la prévention des risques naturels et technologiques, au développement de l'énergie, au logement, aux mobilités et infrastructures de transport, à l'aménagement du territoire et à la sobriété foncière.

En 2025, ce collectif de 460 agents, composé à 51% de femmes, répartis sur 10 sites en région, s'est pleinement mobilisé, dans les territoires, auprès des services de l'Etat et des collectivités, des entreprises, associations et du grand public, pour atteindre des résultats une nouvelle fois remarquables : approfondissement de diverses démarches de planification d'une gestion partagée et équilibrée de l'eau, renforcement du dispositif hydrométrique de prévision des crues, haut niveau de production de logements en recyclage foncier, financements d'infrastructures en faveur des mobilités alternatives (à la voiture solo), organisation du mois de la sobriété foncière, etc.

La photographie ci-dessus, de plantation d'une haie en bord de route à Mallemoisson (Alpes de Haute-Provence) nous rappelle que rassembler par l'écoute et le dialogue reste un objectif et une condition de réussite des projets à enjeux. En cette fin novembre 2025, nous étions une trentaine, réunis à l'initiative de la DREAL, élus locaux, agriculteurs, services et opérateurs de l'Etat dont Mme la préfète, ingénieurs des travaux publics, pour réaliser symboliquement ce chantier compensatoire à l'élargissement de la route nationale 85.

Ce livret retrace succinctement les événements marquants et les chiffres saillants de notre activité en 2025.

L'ensemble des personnels de la DREAL est fier de vous les présenter et se tient à votre disposition pour vous apporter tout éclairage et complément qui vous seraient utiles.

Vous trouverez également de nombreux articles et précisions sur notre site internet.

**Sébastien FOREST - Directeur régional**



## INSTALLATION DE LA STATION HYDROMÉTRIQUE DU PAILLON

La DREAL est mobilisée par le projet national de « couverture totale » à horizon 2030 qui vise à augmenter le réseau de surveillance des cours d'eau et de prévision des crues.

Dans ce cadre, une station hydrométrique est mise en place sur le Paillon à l'amont de Nice, sur la commune de La Trinité. En mars 2025, les agents ont procédé à l'installation de 2 radars sur le pont de la Liberté, enregistrant la hauteur d'eau en temps réel, de 2 échelles limnimétriques permettant d'observer le niveau d'eau, ainsi que d'un coffret comprenant une centrale d'acquisition, 2 vecteurs de communication 4G, une batterie et un panneau solaire.

Plusieurs jaugeages (mesures du débit de la rivière sur le terrain) doivent encore être effectués par les hydromètres afin de pouvoir réaliser une prévision fiable quant aux crues du Paillon et déterminer des couleurs de vigilance (vert, jaune, orange, rouge) les plus fiables possibles.



Contrôles

**637**  
jaugeages  
réalisés sur **85** stations  
hydrométriques

**56**  
jours en vigilance  
crue dont **5** jours  
en vigilance orange

<https://www.vigicrues.gouv.fr>

## PARTENARIAT ASSOCIATIF DE LA DREAL : 20 ANS D'ENGAGEMENT

En 2025, le partenariat associatif de la DREAL a fêté ses 20 ans !

La DREAL se positionne comme un partenaire engagé et facilitateur auprès des associations environnementales afin de soutenir les dynamiques de réseaux et la réalisation de projets engageants, de favoriser les échanges entre acteurs, de contribuer à leur montée en compétence et de simplifier autant que possible les démarches administratives.

Parmi les nombreuses actions concrètes qui s'échelonnent tout au long de l'année, à signaler : des échanges réguliers et visites de terrain, une journée des associations annuelle et un appel à projets pour soutenir des actions en faveur de la transition écologique et énergétique (éducation, formation, sensibilisation et protection de l'environnement).

## VALORISATION DES ACTEURS RÉGIONAUX DE LA CONNAISSANCE LORS DES GÉODATADAYS 2025

Les 10 et 11 septembre dernier, Marseille a accueilli le rendez-vous national de l'information géographique « les Géodatadays » organisé par l'Afigéo, association française pour l'information géographique.

La DREAL a participé activement, aux côtés des autres partenaires de la plateforme « Connaissance du territoire », pour faire connaître les données qu'elle administre et met librement à disposition du public sur des thèmes aussi variés que la biodiversité, les paysages, l'environnement industriel, la mobilité, le logement, les risques naturels...

<https://connaissance-territoire.maregionsud.fr>



©Illustration Juliette VAUDRON, facilitatrice graphique



Journée des associations du 27 novembre 2025

<https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/journee-des-associations-27-novembre-2025-a16410.html>

## RISQUES NATURELS : TROPHÉE DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSILIENCE (JNR)



Prix pour notre Risk'o tour dans le cadre des prix de la journée nationale de la résilience des mains de Cédric Bourillet. Notre directeur général de la prévention des risques

Le RISK CO'TOUR, initié par la DREAL et l'association française pour la prévention des catastrophes naturelles et technologiques (AFCNT) en 2023 a reçu cette année un trophée de la résilience pour un circuit itinérant dédié à la sensibilisation des collégiens aux risques naturels et technologiques majeurs.

Depuis sa création, ce sont 14 collèges mobilisés et plus de 2 800 collégiens sensibilisés : jeux, quiz en ligne, simulateurs d'inondation (mesurer la force exercée par l'eau sur une portière de voiture ou une porte de parking souterrain), maquettes, cahiers pédagogiques...

Porté par la DREAL, le RISK CO'TOUR est un vrai travail d'équipe : AFCNT, réseau des CPIE, CYPRES, IFFO-RME, partenaires locaux (services de l'État, collectivités, syndicats de rivière, associations, experts) ainsi que les principaux des collèges et les équipes pédagogiques et personnels enseignants.

<https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/presentation-de-la-troisieme-edition-du-risk-co-a16358.html>



## DÉVELOPPER LES SOLUTIONS DE PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

La DREAL accompagne les bailleurs sociaux et les collectivités dans la production de logements sociaux. Dans un contexte de ralentissement de la production (lié à la hausse des coûts de construction, à la rareté du foncier, etc.), alors même que la demande de logement continue d'augmenter, le recyclage foncier et immobilier constitue une offre complémentaire à la construction neuve en répondant aux enjeux de lutte contre l'étalement urbain et de redynamisation des centres-anciens.

Pour cette raison, en 2025, le bonus de l'État pour les logements sociaux produits en acquisition-amélioration, démolition-reconstruction et surélévation a été fortement augmenté. Cela a permis de multiplier par 5 le nombre de logements en recyclage foncier, passant de 615 en 2024 à 2 995 en 2025, 1400 d'entre eux ont bénéficié de 26M€ de financements supplémentaires.

## L'OPÉRATION DE RÉAMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE TALLARD (RN 85/RD 942)

Inscrit au programme de modernisation des itinéraires (PDMI) depuis 2009, le réaménagement du carrefour de Tallard, inauguré le 19/12/2025, traite les congestions entre l'A51 et la RD 942 tout en intégrant une voie verte sécurisée pour les cyclistes.

Déclaré d'utilité publique le 18/05/2022, le projet a mobilisé 6 M€ (contre 4 M€ initialement), financés par l'État (3,34 M€), la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (1,33 M€) et le Département (1,33 M€) via le CPER 2023-2027. Les travaux, notifiés en avril 2024, à l'entreprise attributaire se sont déroulés en deux phases sans retard, sous la maîtrise d'ouvrage de l'unité maîtrise d'ouvrage (UMO) de la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'infrastructure, désormais opérationnelle, porte la capacité à 1 300 véhicules/heure (vs 800 auparavant) et s'intègre au réseau cyclable « La Durance à vélo », renforçant la sécurité et les mobilités douces.

Ce projet illustre la coordination inter-institutionnelle pour des infrastructures performantes et durables.



<https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/carrefour-de-tallard-a13857.html>

## MISE EN SERVICE D'UNE VOIE RÉSERVÉE AUX TRANSPORTS EN COMMUN SUR L'AUTOROUTE A7, ENTRE L'ÉCHANGEUR DE ST-ANTOINE ET LE TUNNEL DES AYGALADES À MARSEILLE

La DREAL a aménagé une voie dédiée aux transports en commun, pour une longueur de 700 mètres sur l'espace de la bande d'arrêt d'urgence de l'autoroute A7, dans le sens Lyon vers Marseille, entre l'échangeur de St Antoine et le tunnel des Ayalades. Celle-ci a été mise en service le 11 février 2025. Cet aménagement a nécessité d'élargir la plateforme routière de l'A7, et de reprendre les chaussées, les dispositifs de retenue et la signalisation. Ouverte de façon permanente à la circulation des lignes régulières de cars, à une vitesse limitée à 70 km/h, cette voie vient compléter les voies déjà présentes sur l'A7 et l'A51 et s'inscrit dans un programme plus global de réalisation de projets sur les principaux corridors métropolitains (Aix-Marseille, Vitrolles-Marseille et Aubagne-Marseille).

Elle a fait l'objet d'un co-financement dans le cadre du Contrat de Plan État-Région 2015-2022, de l'État (25%), la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (25%), le conseil départemental des Bouches-du-Rhône (25%) et la Métropole Aix-Marseille-Provence (25%).

Depuis 2013, plus de 30 kilomètres de voies réservées aux transports en commun ont ainsi été aménagés sur des autoroutes au sein du territoire métropolitain Aix-Marseille-Provence. La performance des transports en commun est essentielle à leur attractivité pour les usagers.

<https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/a7-mise-en-service-d-une-voitc-entre-l-echangeur-de-a16233.html>



Améliorer l'offre de logement

**8573**

logements locatifs sociaux agréés dans notre région en 2025 pour un objectif de **8366**

**173M€**

de subventions engagées pour la rénovation de l'habitat privé

**11 660**

logements privés rénovés



**13**

associations lauréates pour un montant de subvention de **60 000€**

Appel à projets 2025 sur le thème de la Planification écologique



**7**

Têtes de réseau pour un montant de subvention de **77 000€** en 2025 pour le Soutien à l'animation des réseaux associatifs qui oeuvrent dans le domaine de l'environnement



**42**

associations signataires des accords pour la transition écologique

## MOIS DE LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

À l'occasion de l'accueil à Marseille de la grande exposition nationale sur la sobriété foncière en septembre 2025, la DREAL a organisé, avec l'appui de nombreux partenaires, un cycle de rencontres autour de ce sujet majeur pour l'aménagement de notre territoire.

Notre région est reconnue pour sa beauté, sa richesse naturelle, son attractivité, le nombre et l'intensité des enjeux qui la caractérisent. Sobriété foncière ne signifie pas renoncer aux projets d'aménagement mais intégrer à la réflexion globale leur impact en termes de consommation foncière.

Ce mois de la sobriété foncière, ponctué de débats, d'ateliers ludiques, de séminaires et autres animations, a permis de créer un dialogue autour des messages de l'exposition, et de valoriser des initiatives locales et des travaux régionaux et de mettre en évidence des pistes pour lever les freins.

<https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/les-actes-du-mois-de-la-sobriete-fonciere-en-a16395.html>

**830**

participants autour des **35** rendez-vous proposés.



## EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

L'année 2025 a été la première année de dématérialisation totale de la procédure pour les porteurs de projets avec la mise en place du portail internet de l'évaluation environnementale. Les projets de logement, d'ombrières photovoltaïques, de parcs photovoltaïques au sol et de défrichements ont représenté en tout près de 30 % des demandes.

<https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-environnementale-1406.html>

**387**

demandes d'examen au cas par cas ont été traitées en 2025

pour le compte du préfet de région

**17%**

ont été soumises à l'évaluation environnementale





## PLANIFICATION CLIMAT AIR ÉNERGIE

Le plan de protection de l'atmosphère (PPA) de Vaucluse a été validé en décembre 2025 par son comité de pilotage et entériné par arrêté inter-préfectoral signé en janvier 2026. La dynamique des plans climat air énergie territoriaux (PCAET) se poursuit, avec 8 nouveaux projets de PCAET arrêtés en 2025 par les EPCI, 4 dans les Alpes-Maritimes et 4 dans le Var. Une nouvelle génération de PCAET se prépare, plusieurs collectivités ayant lancé la révision de leur plan actuel. Un des enjeux sera de les rendre plus opérationnels dans la mise en œuvre et connecté aux objectifs de la planification écologique.

<https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/plans-climat-air-energie-territoriaux-pcaet-r190.html>

## PRÉSERVER LA NATURE

La poursuite de la mise en œuvre de la stratégie nationale pour les aires protégées et de sa déclinaison régionale en 2025 a permis l'avancement ou l'aboutissement de plusieurs projets de zone de protection forte. Six projets ont été achevés, pour une superficie de plus de 2400 ha : arrêtés préfectoraux de protection, réserve naturelle régionale, réserve biologique. Porté par la DREAL et le conseil départemental des Bouches-du-Rhône, gestionnaire du site, depuis 2018, le projet d'extension de la réserve naturelle nationale de la Sainte-Victoire a vu l'achèvement de son instruction au niveau local en 2025 et devrait aboutir en 2026. Cette extension double la superficie de cet espace protégé qui vise à préserver à la fois le patrimoine paléontologique exceptionnel (gisement à œufs de dinosaures) et le patrimoine biologique (nidification d'un couple d'aigles de Bonelli).

<https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/la-strategie-nationale-aires-protégees-2020-2030-r2964.html>

## PROJETS DE TERRITOIRES POUR LA GESTION DE L'EAU (PTGE)

Démarche des usagers de l'eau pour une bonne gestion de la ressource, se basant sur des études des volumes prélevés, les PTGE identifient de manière concertée des actions visant l'équilibre entre besoins et ressources en eau. Ils respectent la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques et anticipent le changement climatique. Il en existe actuellement une dizaine en région qui arrivent à mi-parcours (Haut-Argens pour le Var, Buëch, Drac, Largue, Jabron, Sasse, Lauzon, Vançon pour les Alpes, Coulon Calavon, Ouvèze Provençale pour le Vaucluse), et deux en élaboration (Huveaune et Nartuby), pour lesquels la DREAL apporte son soutien méthodologique.



©Cabanel Jérôme/Photo Région PACA Barrage du lac de Sainte Croix

## ANIMATION RÉGIONALE ET SYSTÈME D'INFORMATION TERRITORIALISÉ SUR LES ZONES HUMIDES (SIT-ZH)

Le conservatoire d'espaces naturels (CEN) et le parc du Luberon administrent et animent une base de données des zones humides du territoire régional cofinancée par la DREAL, l'agence de l'eau et le conseil régional. Le SIT-ZH existe depuis de nombreuses années et a fait récemment l'objet d'importants travaux géomatiques, notamment pour être compatible avec les standards en vigueur.

Depuis 2023, il a été mis en place une animation régionale des zones humides portée par le CEN qui s'appuie sur un comité de pilotage régional, associant parc naturel régional du Luberon, conservatoire d'espaces naturels, les financeurs ainsi que l'office français de la biodiversité (OFB).

Il permet d'accompagner la prise en main de l'outil par les différents acteurs régionaux et l'articulation avec la politique nationale des zones humides. Le SIT-ZH permet une mise à jour des données par les acteurs eux-mêmes, un téléchargement des données et des descriptifs approfondis pour les utilisateurs reconnus.

Le grand public, les acteurs du territoire et les bureaux d'études peuvent ainsi accéder aux informations élémentaires sur les zones humides, consulter les principales données descriptives, télécharger la fiche associée et ainsi contribuer à leur préservation. C'est un dispositif socle pour faire vivre et alimenter la politique des zones humides en région mais aussi pour contribuer aux outils nationaux en cours de construction.

<https://geo.pnrsud.fr/portail-geographique-des-zones-humides-de-provence-alpes-cote-dazur>



**96%**

de la population des EPCI obligés est couverte par un plan climat air énergie territorial (pcaet) adopté

Toutes les agglomérations assujetties sont couvertes par un plan de protection de l'atmosphère (PPA), représentant 84% de la population régionale



Préserver les paysages

**219**

sites classés

**330**

sites inscrits

**6**

OGS dont 2 en labellisation (ajout par rapport à l'an dernier)

**10**

procédures de classement en cours



Préserver la nature

**550**

avis biodiversité sur projets

**74**

dérogations à l'interdiction de destruction d'espèces protégées

**2**

sites naturels de compensation de restauration et de renaturation (SNCRR)

(Cossure et Cros du Mouton)

**59,4%**

d'aires protégées et 6,7% en zone de protection forte

## EAU ET USAGES, BIODIVERSITÉ, MORPHOLOGIE ET PRÉVENTION CONTRE LES INONDATIONS

### Un état des lieux robuste et étayé pour le territoire durancien

Une étape majeure a été franchie en 2025 dans l'élaboration du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Durance, que la DREAL accompagne.

Avec la finalisation de l'état des lieux, on dispose désormais, à l'échelle d'un territoire de plus de 11 000 km<sup>2</sup>, d'une expertise globale sur les milieux aquatiques et le risque inondation, la biodiversité, la ressource en eau et ses usages, la qualité des eaux, et la vulnérabilité du territoire au changement climatique.

Des dizaines de réunions auxquelles la DREAL a participé et de très nombreuses contributions ont été nécessaires pour aboutir à une photographie du territoire de plusieurs centaines de pages. La construction de la vision partagée du territoire durancien est en bonne voie.

Elle contribuera, à terme, à préserver durablement la ressource en eau et la biodiversité, et à mieux se prémunir contre les inondations, en restaurant la morphologie des rivières.

### TRAVAUX DU SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SDAGE) 2028 2032

Travaux du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2028 2032 :

la DREAL a organisé en 2025 plus d'une trentaine de réunions de concertation avec les acteurs locaux par bassin versant pour l'élaboration du programme de mesures du SDAGE 2028-2032, qui permet de traduire en actions concrètes ce document cadre de préservation de la ressource en eau et des écosystèmes aquatiques. Le SDAGE s'élabore à l'échelle du bassin hydraulique Rhône-Méditerranée et décline la directive cadre sur l'eau de l'Union européenne.



Portail géomatique des Zones Humides Régionales de Provence-Alpes-Côte d'Azur



## RÉALISER LA RÉCEPTION DES VÉHICULES ET LA SURVEILLANCE DES CENTRES DE CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

### L'agrément des centres et contrôleurs techniques de 2-3 roues

Le contrôle technique de la catégorie L (2 ou 3 roues) est obligatoire depuis avril 2024. Après une phase transitoire d'extension tacite d'agrément, les centres et contrôleurs de véhicules légers sont maintenant soumis à un agrément délivré après instruction. La DREAL, en lien avec les préfetures, s'est fortement mobilisée pour instruire et délivrer les agréments des quelques 360 centres et 526 contrôleurs techniques de la région qui l'ont demandé.

### La mission formation au sein du pôle régulation des transports

Elle intervient dans deux grands domaines en délivrant les agréments pour différentes formations directement en lien avec la sécurité routière :

- la formation du gestionnaire de transport : assurant la direction permanente et effective des activités de transport, il doit assurer la protection des conducteurs et des usagers de la route et permettre à l'entreprise d'exercer son activité dans le respect des règles en vigueur. Cette formation est sanctionnée par une attestation de capacité professionnelle.
- la formation initiale et continue des conducteurs routiers de véhicules poids lourds de transports de voyageurs et de marchandises. Cette formation permet aux chauffeurs de conduire des poids lourds dans un cadre professionnel doit être suivie tous les 5 ans.

Pour s'assurer de la qualité des formations dispensées, 8 centres de formation de la région ont été contrôlés en 2025. Ces contrôles ont permis de valoriser les bonnes pratiques existantes et d'identifier certains points d'attention. A l'issue de ces contrôles, 3 lettres d'avertissement ont été transmises aux centres concernés afin de formaliser les axes d'amélioration identifiés.



Surveillance des activités des centres de contrôle technique

**481**

contrôles

**93**

sanctions administratives prononcées en 2025, dont **32** avertissements

**61**

suspensions d'agrément pour des centres ou des contrôleurs techniques

Nombre de véhicules réceptionnés homologués

**1045**

véhicules réceptionnés

**525**

agréments de véhicules de transport de matière dangereuses



Suivre les entreprises de transport de marchandises ou de voyageurs :

**4900**

entreprises de transport inscrites dans la région

**3400**

dossiers instruits au registre des transports

**98%**

Taux de 1ère réponse en moins de 30 jours

### La lutte contre le dumping social dans le transport routier

En 2025, le précédent contrôle de l'activité des conducteurs de transport a été étendu de 4 à 8 semaines précédant le contrôle.

Ceci permet un meilleur contrôle de la réglementation sociale européenne sur les temps de repos. Il s'agit de lutter contre le dumping social et ses conséquences néfastes en matière de respect de la dignité humaine, de loyauté de la concurrence et de sécurité dans le domaine du transport routier.

En 2025, les contrôleurs des transports terrestres de la région ont relevé 157 fois le délit correspondant à une organisation du travail ne respectant pas cette réglementation européenne.



Contrôler les transports routiers

**143**

contrôles au siège des entreprises de la région, pour plus de **2000** infractions relevées

**1,5 M€**

de consignations perçues auprès des transporteurs étrangers infractionnistes

**5800**

véhicules contrôlés sur route, dont **27 %** en infraction et plus de **4000** infractions relevées au total

## FOCUS SUR UNE OPÉRATION DE CONTRÔLE MASSIVE SUR UNE PLATEFORME DE LIVRAISON DE COLIS

Pour assurer la livraison de proximité des colis et tenir les promesses de délais courts et à moindre coût des achats effectués par Internet, les géants du e-commerce font appel à de nombreuses entreprises sous-traitantes effectuant des transports de marchandises par camionnettes ou véhicules utilitaires légers (VUL).

Ces entreprises, dont le nombre est en constante augmentation (+15% en 4 ans) font face à une concurrence rude et à des marges faibles. Ce contexte peut conduire au recours au travail dissimulé de chauffeurs livreurs, de manquements à la réglementation du transport et générer un système de concurrence déloyale.

Ces contrôles ont conduit à relever 156 infractions concernant les réglementations du travail, du transport routier et du code de la route.

Au regard d'opérations similaires déployées les années précédentes, un maintien du nombre global d'infractions est à noter, justifiant la poursuite des efforts déployés par les services de l'État, et la DREAL en particulier, pour faire respecter les réglementations, participer à la lutte contre la concurrence déloyale et améliorer les conditions de sécurité routière.





## CONTRIBUER À LA PRÉPARATION ET À LA GESTION DE CRISE DES TERRITOIRES

La DREAL mobilise son expertise administrative et technique dans le cadre du dispositif de gestion de crise.

- Elle appuie les six préfets de département de la région sur les accidents technologiques, la sécurité des ouvrages hydrauliques, les pollutions.
- Elle assiste le préfet de zone de défense et de sécurité Sud (Corse, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur) sur les champs ministériels de l'énergie, du transport, de l'eau, de l'environnement et du logement.

La réponse en gestion de crise de la DREAL est assurée en permanence par 2 astreintes joignables 7j/7 24h/24, une première pour les préfets de département de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la seconde pour le préfet de zone et le CMVOA. Les astreintes organisent la mobilisation interne des expertises et sollicitent les partenaires externes (opérateurs de réseaux, autres services) nécessaires à la gestion de l'événement.

## TABLE RASE

Deux sites du département de Vaucluse (à Mornas et Valréas) ont été concernés dès 2021 par l'opération « Table Rase » visant à résorber des sites de stockage illégaux de déchets. Les procédures administratives à l'encontre des sociétés exploitantes n'ayant pu aboutir, un travail mené sous l'autorité du préfet par la DREAL a donné lieu à une intervention de l'ADEME finalisée en février 2025 dans le cadre de son dispositif « responsable défaillant » pour assurer la mise en sécurité des sites.

Les travaux réalisés ont consisté à évacuer des quantités importantes de déchets en mélange (3010 tonnes pour le site de Mornas et 1750 tonnes pour le site de Valréas) vers des installations de traitement dûment autorisées à les recevoir.



Site de Mornas avant intervention ADEME



Site de Mornas après intervention ADEME

Inspecter les installations classées pour la protection de l'environnement

**1470**

ICPE en région soumises à A(737) ou E(733), dont **174** carrières, **45** établissements de traitement/élimination de déchets

**1347**

ICPE contrôlées **302** ont donné lieu à une proposition de mise en demeure préfectorale et **55** ont donné lieu à une proposition de sanctions administratives

57 SEVESO SH - 36 SEVESO SB - 164 IED

**50**

procès verbaux ICPE et déchets ont été dressés

**116**

fiches d'information (dite « gravité/perception ») ont été reçues suite à incident ou accident.

**142**

inspections d'ESP et de canalisation de transport de fluides dangereux



Astreintes

**224**

appels reçus par les astreintes

Participation de la DREAL en gestion de crise

**6 COD**

Centre Opérationnel Départemental pour les préfets de département

**4 COZ élargi**

Centre Opérationnel Zonal pour le préfet de zone



Contribution Tunnel de Tende

**210**

M€HT de travaux

**3 200**

mètres longueur du tunnel neuf



Contrôler les ouvrages hydrauliques

**110**

ouvrages contrôlés

Les contrôles ont porté sur **60** barrages et **30** systèmes d'endiguement et **10** conduites forcées



Barrage de Bimont

## MISE EN SERVICE DU TUNNEL TRANSFRONTALIER DE TENDE ENTRE LA FRANCE ET L'ITALIE

Le 27 juin 2025, en présence des ministres français et italien en charge des transports, le nouveau tunnel de Tende a été ouvert à la circulation rétablissant la liaison entre l'Italie et la France à travers les vallées de la Roya et de la Vermentina.

Le nouveau tunnel, long de 3 200 mètres, offre un niveau de sécurité et de performance inédit grâce à des équipements modernes de surveillance, de détection et d'évacuation. Les communications constantes avec le centre opérationnel territorial de Turin assurent un pilotage en temps réel des conditions de circulation, actuellement en sens alterné dans cette première phase d'exploitation.

L'année a également été marquée par l'achèvement des ouvrages extérieurs rendus nécessaires après les inondations de 2020 (tempête Alex), notamment la construction d'un viaduc de 66 mètres et le repositionnement des accès côté français. Ces travaux, fondés sur des critères de résilience renforcée, visent à sécuriser durablement l'infrastructure face aux risques naturels.

Le montant engagé pour cette première phase s'élève à 210 M€ HT. La seconde phase, programmée pour 2029, portera sur la mise aux normes du tunnel historique afin d'aboutir à un fonctionnement en circulation unidirectionnelle dans chacun des deux tubes, pour un investissement estimé à 140 M€ HT.

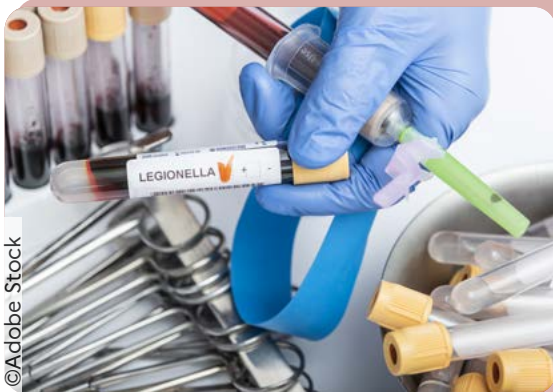
En rétablissant la liaison la plus courte entre la Côte d'Azur et le piémont italien, cette année 2025 constitue un jalon essentiel en termes de retombées positives pour ces territoires positifs pour ces territoires de montagne.

## CONTRÔLER LES OUVRAGES HYDRAULIQUES

L'année 2025 a été marquée par la poursuite du contrôle des grands barrages, et de leur conformité aux règles de l'art, aboutissant à des travaux et des adaptations de l'exploitation.

Sur les ouvrages de protection contre les inondations, l'instruction des demandes d'autorisation des systèmes d'endiguement se poursuit intensément. 75 systèmes sont autorisés, et 39 en instruction.

## RISQUES INDUSTRIELS : CONTRÔLE DES TAR – ACTION COUP DE POING



En 2023, 223 cas de légionellose ont été notifiés dans notre région au système d'enregistrement des maladies à déclaration obligatoire.

Cette infection respiratoire sévère, causée par le développement de la bactérie Legionella pneumophila dans les circuits d'eau, présente un taux de mortalité de l'ordre de 10 %. Compte-tenu de ces enjeux sanitaires, la DREAL a conduit durant l'été 2025, une campagne de sensibilisation et de contrôles visant à renforcer la gestion du risque de légionellose dans les tours aéroréfrigérantes (TAR).

Parmi les 70 établissements contrôlés dans le cadre d'une action coup de poing, plus de la moitié présentaient des non-conformités, entraînant des demandes de corrections ou de justificatifs. Malgré ces écarts, la campagne révèle une maîtrise globalement satisfaisante du risque.

Les difficultés relevées tiennent souvent à une méconnaissance des outils de télé-déclaration des résultats de surveillance plus qu'à un défaut de gestion du risque sanitaire.



Forte de 460 agents répartis en 7 services, la DREAL s'appuie sur des implantations locales pour garantir sa proximité avec les territoires (Avignon, Aix-en-Provence, Gap, Manosque, Marseille, Martigues, Nice, Toulon). Elle fédère également une communauté de travail incluant la direction interrégionale de la mer, la direction interdépartementale des routes et les directions départementales des territoires (et de la mer).

## LE RÉSEAU RÉGIONAL ENVIRONNEMENT AMÉNAGEMENT LOGEMENT (RREAL)

En 2025, la DREAL poursuit son rôle d'animation des services déconcentrés et des opérateurs du pôle ministériel en région. Ce réseau s'est réuni le 2 juillet 2025 pour une séquence dédiée à l'intelligence artificielle, organisée en partenariat avec le centre de valorisation des ressources humaines (CVRH) d'Aix en Provence.

Il s'agissait de partager un diagnostic des outils existants et de leurs usages, des solutions proposées par l'Etat et le pôle ministériel et de réfléchir collectivement sur les opportunités, les impacts et les risques pour nos métiers.

## LE LA(B)GRAINE

En 2025, la DREAL s'engage pour l'innovation avec la mise en place du la(b)GRAINE (pour Générateur Régional d'Accompagnement à l'INnovation et à l'Expérimentation).

Un collectif d'agents volontaire s'est formé aux méthodes de facilitation et d'intelligence collective. Le la(b)GRAINE vise à accompagner les services de la DREAL pour co-construire, développer et expérimenter des projets innovants et solutions nouvelles avec leurs usagers au sens large du terme.



## LA DÉMARCHE ÉCORESPONSABLE : 5ÈME ÉDITION DU BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

En 2025, la DREAL a actualisé son bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES), outil structurant de pilotage de sa stratégie de transition écologique.

Ce travail a permis d'objectiver les principaux postes d'émissions et d'identifier des leviers d'action concrets. Selon les méthodes de calcul les plus larges, la DREAL a émis en 2024 l'équivalent de 1710 tonnes de CO2. Les émissions indirectes liées à la consommation et l'utilisation des biens et services et les transports sont les deux premiers domaines d'émission.

Un nouveau plan de sobriété a été mis en place avec l'objectif de réduire de près de 15 % nos émissions d'ici à 2027.

## LA DÉMARCHE QUALITÉ

En 2025, la démarche qualité de la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur a été confortée par le renouvellement de sa certification ISO 9001 par l'AFNOR.

Ce résultat est le fruit d'une large mobilisation du collectif de travail : cadres et agents, auditeurs internes, correspondants qualité et pilotes de processus. Les formations, les témoignages vidéos, les séquences de travail, et les nombreuses propositions formulées à l'occasion du baromètre qualité interne ont nourri le travail d'amélioration continue de nos procédures et leur appropriation par tous.

## LE NOUVEAU CARTOPAS

Parmi toutes les ressources mises à disposition du public par la DREAL, l'atlas régional Cartopas est l'une des plus appréciées. Les agents travaillent à l'actualisation de cet outil qui sera publié et mis en ligne au printemps 2026.



58

Posts LinkedIn  
1443 abonnés



79

sollicitations  
presse

REPLAY

10

replay  
des Matinales

depuis le 01/04/2025

INTERNET



319 736

visites  
sur notre site  
internet

108 309

téléchargements  
sur notre site  
internet

<https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr>



DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Siège : 36 Bd des Dames  
13002 Marseille  
Tel : 04.88.22.61.00  
Adresse postale : 16 Rue Antoine Zattara  
CS 70248  
13331 Marseille Cedex 03

Édité par la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur  
en Mars 2026

Crédit photos : ©DREAL PACA  
sauf mention sous les photos



<https://www.linkedin.com/company/dreal-provence-alpes-cote-d-azur>

